

MÉMOIRE  
SUR LES  
MALADIES DES CAVITÉS NASALES

QUE L'ON CONFOND SOUVENT AVEC LA MORVE,  
CONSIDÉRÉES PRINCIPALEMENT AU POINT DE VUE PRATIQUE ;

PAR  
**L.-V. DELWART,**

Chevalier de l'Ordre de Léopold,  
Professeur de clinique à l'École vétérinaire de l'État,  
Membre de l'Académie royale de médecine  
de Belgique, etc., etc., etc.

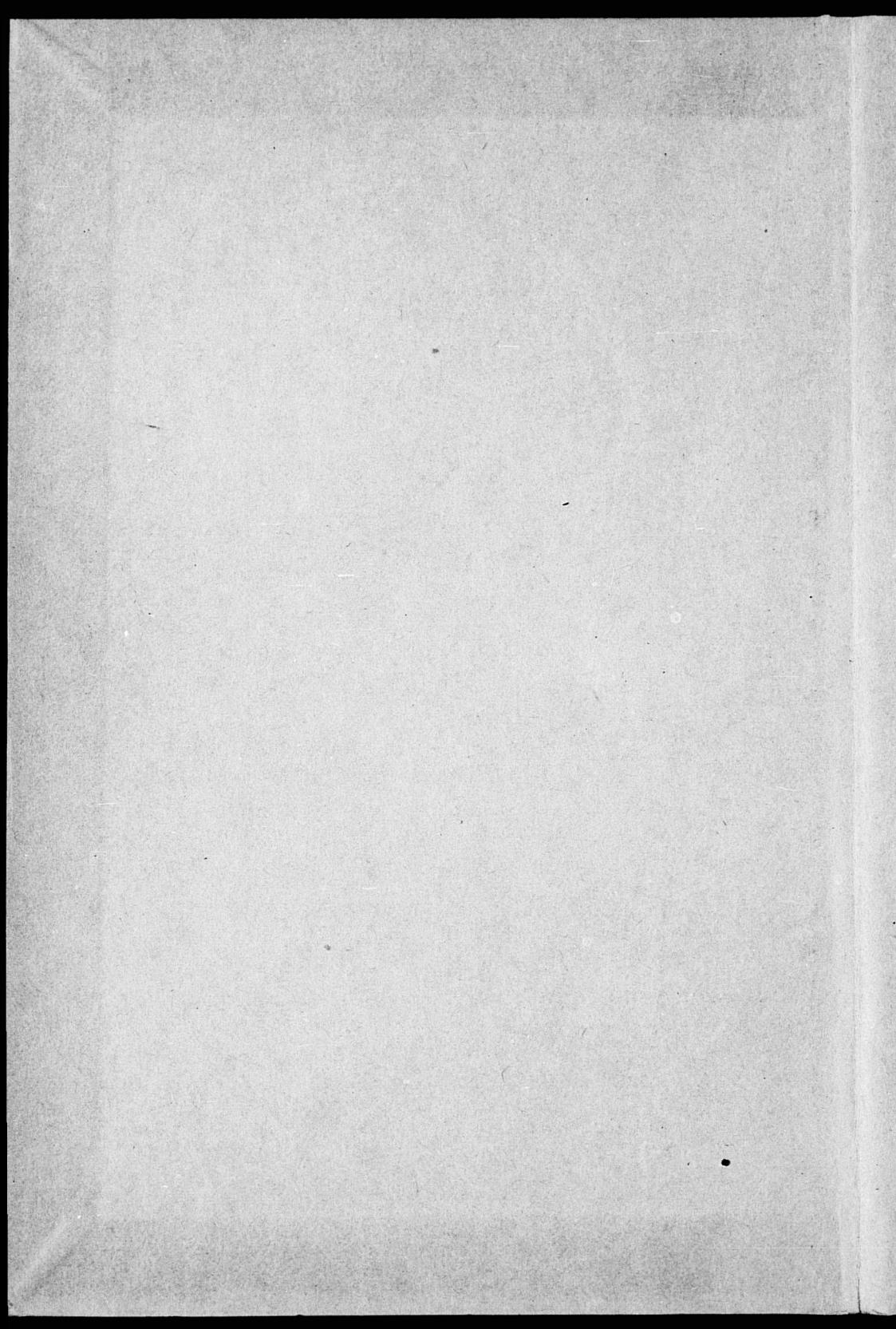
(Extrait du *Bulletin de l'Academie royale de médecine de Belgique*,  
deuxième série, tome I, n° 9.)

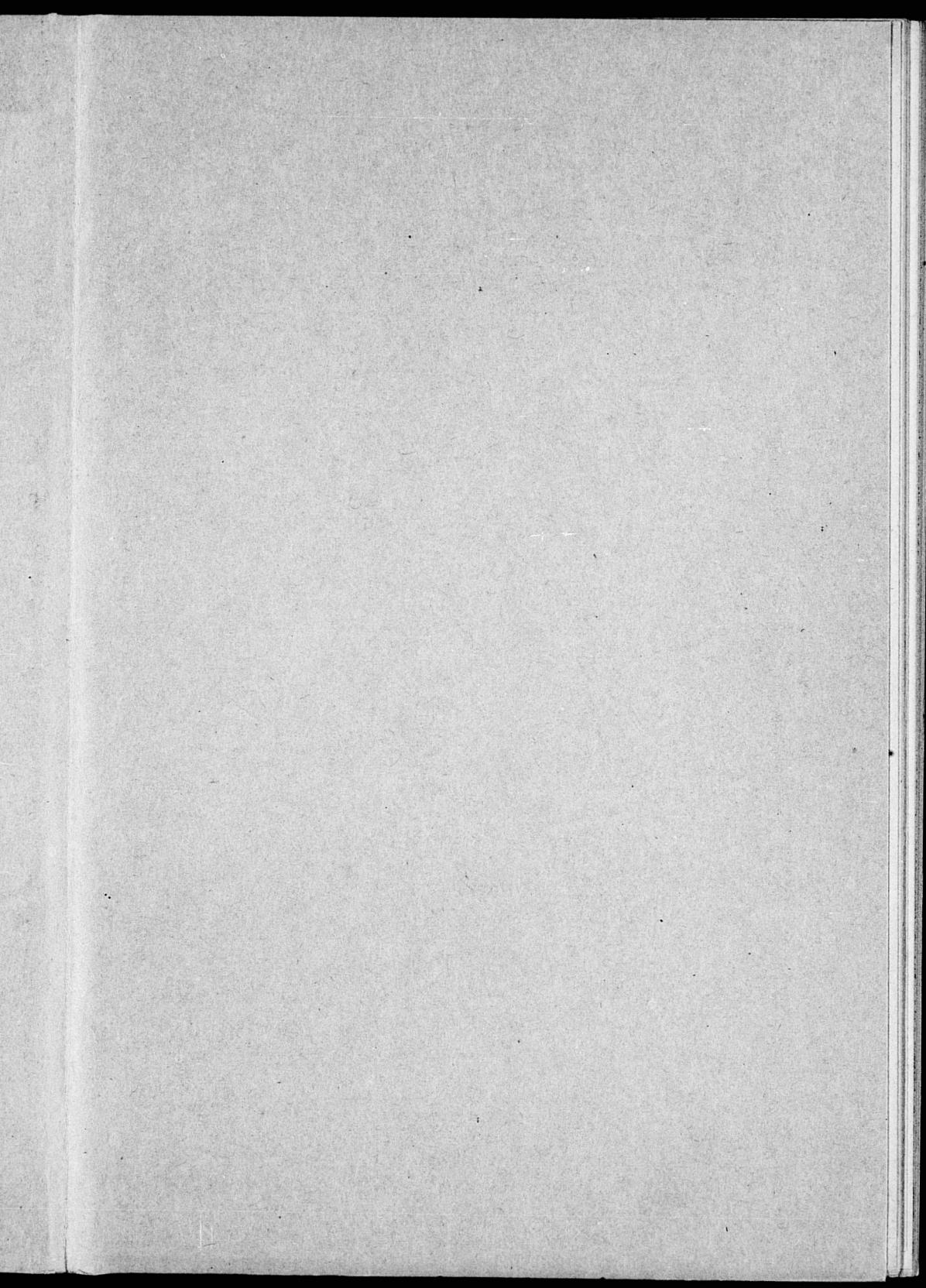


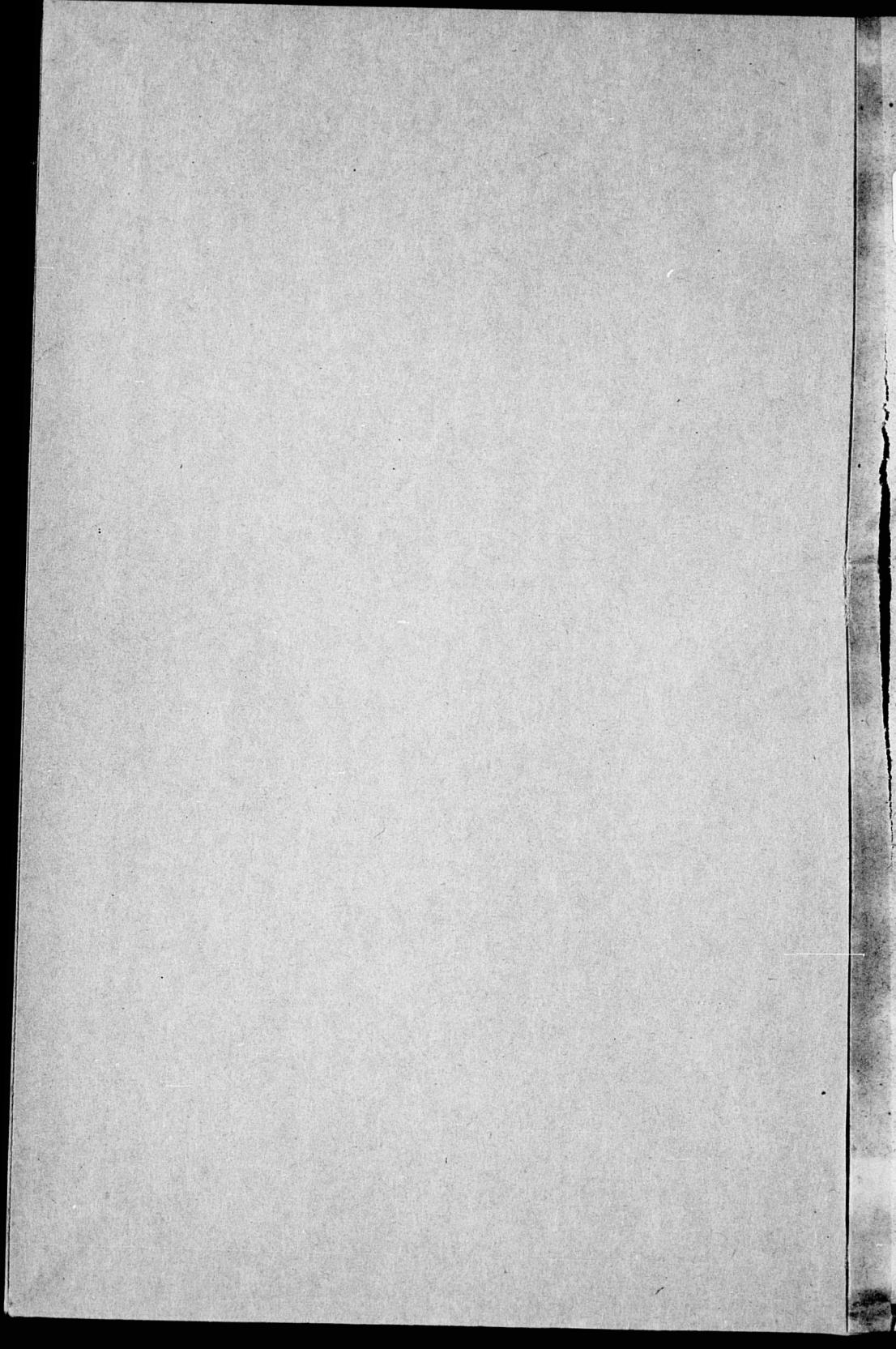
J.-B. DE MORTIER, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE,  
RUE DE NAMUR, 30.

1858

C  
310







à Monsieur Vanier, professeur  
à l'École vétérinaire d'Utrecht.

31.86

J. D. M. Watt  
3

## MÉMOIRE

SUR LES

### MALADIES DES CAVITÉS NASALES.

— — — — — D3 — — — — —

BIBLIOTHEEK UNIVERSITEIT UTRECHT



2855 671 4

*O*  
MÉMOIRE

no 310.

SUR LES

# MALADIES DES CAVITÉS NASALES

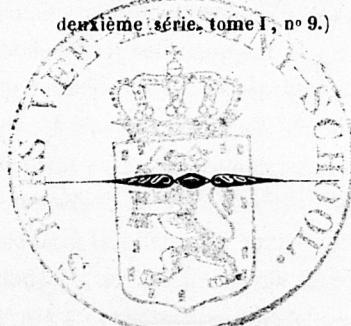
QUE L'ON CONFOND SOUVENT AVEC LA MORVE,  
CONSIDÉRÉES PRINCIPALEMENT AU POINT DE VUE PRATIQUE;

PAR

L.-V. DELWART,

Chevalier de l'ordre de Léopold,  
Professeur de clinique à l'École vétérinaire de l'État,  
Membre de l'Académie royale de médecine  
de Belgique, etc., etc., etc.

(Extrait du *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*,  
deuxième série, tome I, n° 9.)



BRUXELLES,

J.-B. DE MORTIER, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE,  
RUE DE NAMUR, 50.

1858

卷之三

MÉMOIRE  
SUR LES  
MALADIES DES CAVITÉS NASALES.

---

De toutes les affections qui atteignent nos animaux domestiques, la morve est sans contredit celle qui, depuis les temps les plus reculés a le plus exercé la sagacité des médecins et des hippiâtres. La médecine possède aujourd'hui sur ce sujet une littérature fort riche, fruit de nombreux labours. Malgré cela, la nature, les causes, le siège primitif même de cette redoutable affection, nous échappent encore. Aucun ouvrage ne nous décrit suffisamment ses caractères spéciaux pour que nous puissions toujours répondre de la diagnostiquer avec certitude et de la distinguer d'autres affections qui siègent ou viennent se localiser dans les cavités nasales et les sinus de nos solipèdes ; aucun des faits pathologiques ou physiologiques acquis à la science ne nous met à même de faire cette distinction. Et, en effet, chaque fois que la membrane qui tapisse le nez et les sinus devient le siège d'une sécrétion anormale, les diverses altérations qui se développent consécutivement sont, tant que l'affection reste locale, à peu près les mêmes, et les divers caractères qu'elles peuvent acquérir n'ont

rien de spécifique, ils accompagnent toutes ces affections à un degré plus ou moins évident.

La sécrétion se prolongeant, il se forme des accumulations dans les sinus ; la matière qui y séjourne trop longtemps s'altère, devient irritante, de mauvaise nature, comme dans la morve ; résorbée par les lymphatiques, ceux-ci s'engorgent, leurs ganglions acquièrent un volume considérable et constituent ce que l'on appelle des *glandes*, qui ne diffèrent pas de celles de la morve. La pituitaire irritée davantage sous l'influence de la matière altérée qui recouvre sa surface, il s'y forme des érosions qui deviennent plus ou moins profondes, et peuvent atteindre le derme et constituer de véritables chancres que l'on ne peut distinguer du *chancre morveux*.

Il n'est pas étonnant dès lors que beaucoup de vétérinaires envoient à l'abattoir quasi tous les chevaux jeteurs et glandés, dans la croyance qu'ils ont affaire à une affection morveuse ou même alors qu'ils ont des doutes sur la véritable nature de la maladie, parce qu'ils ne veulent pas encourir la grave responsabilité qui pèserait sur eux aux yeux de leurs clients et de la loi, si par hasard pendant le traitement les écuries venaient à s'infecter.

Est-il encore étonnant que chaque jour il nous arrive de voir confondre toutes ces affections, d'en voir qui reconnues à temps et traitées rationnellement, seraient d'une guérison facile, tandis que confondues avec la morve, dont la curabilité est encore selon toute apparence un problème, elles ne sont l'objet d'aucun traitement ? les malades sont abattus comme morveux et une propriété qui aurait pu être conservée se trouve détruite sans nécessité ni utilité. Et tout cela parce que les symptômes différentiels de ces diverses affections ne sont pas encore bien établis, bien déterminés.

Adonné à la pratique vétérinaire depuis longtemps, chargé du cours de clinique à l'École vétérinaire depuis bientôt vingt-six ans, nous avons pu observer de nombreux cas, nous former une opinion contrôlée par des centaines de faits, et sous l'influence de ces observations nous avons acquis la conviction, nous devons bien l'avouer, qu'un tiers, peut-être une moitié des animaux abattus pour cause de morve ne sont point morveux et sont susceptibles de guérison.

Divers auteurs vétérinaires rapportent déjà des cas de guérison d'affections morveuses, ou ayant avec la morve beaucoup d'analogie, et conseillent plusieurs modes de traitement, tels que l'ammoniaque, les vapeurs nitreuses, le soufre doré et d'autres antimoniaux, le calomel, le sublimé, la gomme ammoniaque, les frictions de pommade mercurielle sur les glandes, etc., etc.

Nous avons consigné dans notre journal un grand nombre de cas de guérisons semblables que nous rapporterons plus loin. Peut-être avons-nous réussi parce que nous combattions la maladie dès son début; peut-être aussi devons-nous ces guérisons à la combinaison de nos méthodes thérapeutiques, à la cautérisation, à la trépanation qui nous permet de porter partout dans les sinus là où les injections n'atteignent pas, des substances propres à modifier l'activité sécrétante et nutritive de la muqueuse, de faire évacuer les matières irritantes accumulées dans ces cavités et de les empêcher ainsi de se putréfier, de corroder la membrane, d'être résorbées et de produire des affections générales.

C'est assez dire que dans notre pensée, ce que l'on nomme ordinairement morve chronique pourrait bien n'être d'abord qu'une simple affection locale, assez bénigne, qui ne deviendrait grave, maligne et toujours mortelle qu'alors qu'en se pro-

longeant, la sécrétion morbide s'altère et va, à la faveur de la résorption, provoquer des altérations générales ; qu'en la traitant alors qu'elle est locale, que les produits de la sécrétion de la pituitaire malade ne sont pas encore altérés, on guérirait, on sauverait sinon tous, au moins la majeure partie des sujets affectés, comme on guérit la syphilis en cautérisant le chancre avant que la matière virulente n'ait pu être absorbée.

Les faits dus à notre propre observation semblent assez bien appuyer cette dernière manière de voir, et en effet :

De toutes les affections des cavités nasales, les seules qui résistent au traitement que nous leur opposons, sont celles où la muqueuse a déjà, ou acquiert ensuite, un aspect plombé, cyanosé, strié de rouge bleuâtre, dû à ce que les veines sont plus gorgées, plus épaisses et par conséquent plus apparentes. Ce caractère serait donc celui de la morve, si l'on convient d'appeler seulement morve, la maladie des cavités nasales qui est incurable ; ou ce serait le caractère de la morve incurable, si l'on suppose que certains cas de morve sont curables.

Eh bien, cet aspect cyanosé, si nous cherchons à l'interpréter, n'est-il pas le premier caractère qui nous dénonce un commencement de généralisation de l'affection, son extension sur une partie de l'appareil vasculaire, sur un appareil qui, répandu dans toutes les parties du corps, pourra transporter promptement les matières morbides dans tous les points de l'organisation ? Ces signes ne sont-ils pas ceux d'une phlébite ? Ces signes ne sont-ils pas concomitants avec toutes les conditions (matière altérée, acré, accumulée dans un organe riche en vaisseaux) propres à produire une phlébite septique en même temps qu'une altération du sang et à emporter l'animal promptement, comme toutes les affections septiques générales, sans laisser beaucoup de chances de guérison ?

Cette ingénieuse interprétation que nous devons à notre collègue M. Husson, est toute logique, toute physiologique et nous permet maintenant de nous rendre compte du fait que nous avions depuis longtemps observé, à savoir : l'incurabilité absolue de l'affection quand survient l'aspect cyanosé de la muqueuse nasale, et sa curabilité fréquente quand cet aspect n'apparaît pas.

Cela posé, a-t-on guéri la morve? Les uns disent oui, les autres disent non. D'où vient cette divergence d'opinions? Pourrait-elle exister si l'on s'entendait bien sur la valeur du mot morve? Nous répondrons sans hésitation par la négative, car nous sommes convaincus que les uns qualifient de morve beaucoup d'affections qui ne le sont pas, tandis que les autres refusent cette dénomination à toute maladie qui se termine par la guérison.

Quand on veut s'entendre sur un fait il faut avant tout être d'accord sur l'objet auquel il a rapport. Veut-on désormais s'entendre sur cette grave question de la curabilité et de l'incurabilité de la morve, quel'on s'entende d'abord sur la valeur de la dénomination elle-même.

Pour nous, qui ne prétendons pas guérir la morve, nous désignons seulement sous cette dénomination les affections des cavités nasales dans lesquelles la membrane pituitaire présente, avec le chancre, un aspect plombé, cyanosé, phlébite septique et par conséquent généralisation de l'affection. Hors de là, pour rendre le langage pathologique plus clair, nous dirons que les autres affections de ces parties ne sont pas de nature morveuse et qu'elles sont curables dans l'immense majorité des cas, mais qu'elles peuvent toutes à la longue se traduire en véritable morve à la faveur de la putréfaction des produits morbides et de leur diffusion dans tout l'organisme.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces quelques développements préliminaires, nous ne nous arrêterons pas à des citations, notre but unique étant de communiquer simplement le résultat de notre observation comme addition aux études sur la morve et les diverses affections des cavités nasales, et non de faire un mémoire résument l'histoire de ces divers points ou de discuter les diverses théories qui concernent leur nature, leur genèse et leur traitement.

Ce que nous avançons est simplement le fruit de notre pratique et nous espérons que, tout en nous jugeant sévèrement, le monde scientifique ne nous accusera pas de prétentions déplacées, car, comme les observations qui constituent la partie principale de notre travail le prouvent, notre conviction est basée sur l'expérience et l'observation, notre travail nous est dicté uniquement par des sentiments d'utilité professionnelle et générale.

Rendre notre propre observation utile à l'agriculture en général et aux vétérinaires en particulier, faire connaître surtout les bons effets d'une opération et d'un mode de traitement utilisés avant nous, mais jusqu'à présent trop peu répandus, voilà notre but principal.

La trépanation des sinus frontaux et maxillaires est en effet une opération que Lafosse père avait déjà pratiquée en vue de guérir la morve par l'application directe de moyens locaux. Le peu de succès obtenu alors par cette méthode, l'avait fait retomber dans l'oubli, l'on n'avait pas décelé ce qu'il y avait de bon pour l'utiliser en abandonnant le reste. Cependant il suffit d'y réfléchir un peu pour se convaincre qu'au moyen de la trépanation il est permis, chose essentielle, d'explorer toutes les parties affectées, de découvrir le siège de la sécrétion morbide, des ulcérations de la muqueuse, des

caries osseuses ou cartilagineuses s'il y a lieu, et d'agir directement sur ces points, sur ces altérations qui sont surtout la cause de la persistance de l'écoulement morbide. Si Lafosse n'a pas retiré de cette opération tous les avantages qu'elle peut procurer, c'est qu'il n'a pas mis en usage les agents médicamenteux que nous préconisons aujourd'hui. Les injections émollientes et aromatiques qu'il a employées n'étaient certes pas de nature à modifier la sécrétion de la membrane ou à amener la cicatrisation des ulcérations ou des chancres. Ce n'est pas seulement en pratiquant la trépanation, mais par le moyen d'agents médicamenteux autres que ceux employés par Lafosse que nous avons obtenu d'heureux résultats. Et ne se peut-il pas qu'un jour on découvre des agents qui, portés directement sur la membrane affectée, amèneraient dans tous les cas la suppression de l'écoulement, la cicatrisation des chancres et des ulcères même les plus rebelles? Nous aurions ainsi obtenu pour la morve que Dutz, Bourgelat, Paulet, etc., comparent avec quelque apparence de raison à la syphilis, ce que l'on obtient pour cette dernière affection par l'anéantissement des chancres à mesure qu'ils se produisent : éviter le développement des phénomènes tertiaires en arrêtant la maladie à la première ou à la seconde période de son évolution.

Ce ne sont là, à la vérité, que des hypothèses sur l'avenir de l'opération et du traitement que nous voulons recommander ; mais ces hypothèses jointes aux résultats que nous allons bientôt signaler, engageront, nous l'espérons, nos confrères à recourir plus fréquemment à cette opération, à tenter plus souvent l'application de divers médicaments ou moyens nouveaux avant de déclarer l'affection incurable. Nous leur indiquons la voie qui les conduira, peut-être, après de

nombreux essais et à la faveur de la persévéranee, à une découverte d'une immense portée.

La trépanation , cette opération si bénigne dans tous les cas , est donc le moyen le plus sûr pour porter l'agent médicamenteux sur les parties altérées. Bien des substances connues, telles que l'acétate de plomb étendu d'eau , le sulfate d'alumine , le nitrate d'argent en solution et la mixture escarrotique de Villate , avaient été avant nous préconisées et employées en injections dans les cavités nasales pour combattre certains écoulements chroniques , et cependant presque sans résultat ; or , c'est à l'action de plusieurs de ces substances appliquées d'après notre procédé que nous devons nombre de guérisons. C'est donc à la différence d'application qu'il faut attribuer d'un côté l'impuissance de ces agents et de l'autre leur efficacité contre les mêmes affections.

Et, en effet, les communications entre les sinus et les cavités nasales chez les solipèdes sont tellement étroites que les injections poussées par les narines ne peuvent que difficilement atteindre les sinus, faire écouler les matières septiques que recèlent ces anfractuosités, et modifier la sécrétion et l'état de leurs surfaces. Il en résulte qu'il se conserve là un foyer septique qui entretient et agrave l'affection.

Ces injections par l'orifice externe des narines furent-elles même quelquefois efficaces, leur application est toujours difficile, malgré les instruments que l'on a imaginés à cet effet ; les animaux irritable les supportent à peine la première fois, puis ils se livrent à des mouvements désordonnés et se défendent chaque fois qu'on veut renouveler l'opération. Par des ouvertures pratiquées à l'aide du trépan on peut au contraire atteindre toutes les parties de ces cavités anfractueuses, les

débarrasser des fluides morbides qu'elles recèlent, modifier leur membrane sécrétoire de manière à empêcher la reproduction de ces fluides, cautériser les ulcères, les chancres, les caries et faire disparaître ainsi toutes les altérations locales, partant l'affection. Par ce moyen aussi l'injection ne produit aucune douleur, l'animal la supporte facilement et il est possible de la réitérer aussi souvent qu'on le désire.

A côté de tous ces avantages que présente la trépanation, la facilité avec laquelle l'opération s'exécute et sa parfaite innocuité dans tous les cas, sont de nature à engager les vétérinaires à y recourir plus fréquemment et à utiliser ainsi une opération féconde en ressources thérapeutiques pour les affections des cavités nasales et des sinus.

Les observations suivantes prises au hasard parmi les nombreux faits que nous avons recueillis sur ce sujet viennent confirmer ce que nous avançons.

*Premier fait.* Dans le courant du mois de février 1846, un cultivateur de la commune de Petit-Enghien, abandonna à la clinique de l'École vétérinaire, une jument alezane, âgée de trois ans, de race commune et d'un tempérament lymphatique, soupçonnée atteinte de morve chronique.

Les renseignements acquis du propriétaire, m'apprirent que cette jeune bête avait fait quatre mois auparavant une gourme intense et que depuis cette époque elle n'avait cessé de jeter abondamment par les deux narines, ce qui donnait au cultivateur des inquiétudes pour ses autres chevaux et le déterminait à s'en défaire.

J'examinai attentivement la malade ; elle était dans un état d'embonpoint satisfaisant, elle avait conservé l'appétit ; un jetage blanc, floconneux avait lieu par les deux narines ; la membrane pituitaire, rouge et injectée, offrait de petites érosions

que l'on avait confondues avec les chancres de la morve; les ganglions lymphatiques de l'auge étaient engorgés, durs et indolents.

Ces symptômes, joints aux renseignements obtenus du propriétaire, m'ayant porté à considérer la maladie comme une suite de gourme, une *gourme mal jetée*, je passai deux sétons au poitrail et j'ordonnai deux bains par jour de vapeur aromatique dirigée dans les cavités nasales.

Ce traitement, suivi ponctuellement pendant l'espace de dix-huit jours, n'ayant produit aucun amendement dans l'état du sujet, je changeai de médication. L'usage des balsamiques m'ayant procuré quelques succès contre les écoulements chroniques des voies génito-urinaires, je tentai ce moyen. A dater de cette époque, 8 mars, je fis administrer le matin, l'animal étant à jeûn, deux pilules formulées de la manière suivante :

Baume de copahu	aa. 3 i.
Térèbentine de Venise	
Colophane	
Magnésie q. s. p. pilules n° 2.	

L'usage de ces pilules fut continué tous les jours jusqu'à ce qu'une diurèse abondante en fit suspendre l'emploi momentanément pour être repris aussitôt que ce phénomène serait dissipé. Après la troisième administration un amendement notable s'était produit, et après la quatrième le jetage avait totalement disparu. Encouragé par ce succès apparent qui ne dura que quelques jours, je persistais dans cette médication, lorsqu'à la septième administration mon espoir s'évanouit en voyant reparaitre le jetage plus abondant que jamais; nonobstant j'en continuai l'usage jusqu'au 4 avril, époque à laquelle une forte hémafurie me la fit abandonner pour toujours.

Découragé d'un traitement aussi long sans résultat aucun, je fis de la médecine expectante jusqu'au 18 ; à cette époque ayant soumis la malade à une nouvelle visite je reconnus un léger boursoufflement de l'os frontal ; la percussion de cette partie, moyen précieux d'investigation que j'avais négligé, rendait un son mat, ce qui me fit diagnostiquer un amas de matière purulente dans les sinus frontaux. Je pratiquai deux couronnes de trépan sur les points les plus déclives du boursoufflement, ce qui me permit de confirmer le diagnostic que j'avais porté ; les sinus étaient remplis de pus de même nature que la matière du jetage ; la membrane muqueuse qui tapisse ces cavités était épaisse, ramollie et réduite en quelque sorte à l'état pulpeux ; de plus, après avoir détergé les sinus par quelques injections émollientes, je reconnus sur cette membrane altérée, trois ulcération ayant chacune la grandeur d'une pièce de vingt centimes.

Les injections émollientes furent continuées deux fois par jour, jusqu'au 25, en ayant soin après chaque injection, de bien nettoyer les parties et de placer dans chaque ouverture de trépan un bouchon de liège pour en empêcher l'oblitération. Ces injections n'ayant rien produit, je les remplaçai par d'autres faites avec l'émulsion suivante :

Baume de copahu	3 ii
Jaune d'œuf n° 1	
Huile d'olive	3 iv
Eau commune	3 vi.

Ces injections furent continuées chaque jour, jusqu'au 25 mai sans aucun avantage. Me rappelant alors les bons effets que j'obtenais depuis longtemps des solutions de nitrate d'argent contre le catarrhe auriculaire chronique chez le chien, et

ceux qu'en retire chaque jour la médecine humaine dans les écoulements chroniques du canal de l'urètre, et me fondant sur l'analogie de structure et de fonctions des membranes muqueuses en général, je fis injecter chaque jour, à dater de cette époque, la dissolution suivante :

Nitrate d'argent fondu gr.	xxiv.
Eau distillée	3 vi.

Les trois premières injections ne produisirent aucun changement dans la nature du jetage. Après la quatrième, la matière du jetage était moins épaisse, moins abondante. Dès ce moment le mieux augmenta de jour en jour, et le 23 juin le jetage était entièrement disparu. On cessa les injections et on laissa cicatriser les ouvertures du trépan ; il ne restait plus de cette affection qu'un léger engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge, qui disparut spontanément en quelques semaines.

La jument qui fait le sujet de cette observation resta au service de l'École vétérinaire pendant quatre ans, donna deux poulains superbes et bien portants. Durant ce laps de temps sa santé ne fut jamais altérée et aucun symptôme de son ancienne affection ne reparut.

*Deuxième fait.* Le 22 septembre 1846, M. Delestrée, loueur de voitures, à Bruxelles, confia aux soins de la clinique de l'École vétérinaire une jument de race indigène, sous poil gris pommelé, âgée de sept ans, pour être traitée d'une affection que l'on soupçonnait être la morve et qui durait depuis quatre mois.

On remarquait pour tous symptômes un jetage abondant, blanc, floconneux par la narine droite et une glande indolente, de la grosseur d'un marron, dans l'auge du même côté; du

reste l'embonpoint était satisfaisant et la santé parfaite. Durant l'exercice le jetage devenait plus abondant et lorsque l'animal baissait la tête la matière purulente coulait à pleine narine ; la membrane pituitaire était rouge, injectée et offrait quelques érosions à sa surface. Ne trouvant pas ces symptômes caractéristiques de la morve, je diagnostiquai un catarrhe nasal chronique, toutefois en laissant entrevoir quelque doute sur l'issue de la maladie.

La trépanation m'ayant si bien réussi dans le cas précédent, je proposai au propriétaire d'y avoir recours ; il me pria d'employer tous les autres moyens avant de recourir à cette opération qu'il croyait *très-douloureuse* et *très-dangereuse*. Condescendant à son désir, j'ordonnai les bains de vapeur aromatiques et les injections de nitrate d'argent en solution, dans la cavité nasale droite. Ce traitement fut exécuté ponctuellement chaque jour, jusqu'au 10 novembre, sans produire aucune amélioration.

Ce temps employé inutilement me détermina à recourir à la trépanation sans l'assentiment du propriétaire. Le 11, je trépanai le sinus frontal droit ; il était rempli de mucosité purulente ; la muqueuse qui le tapisse était très-épaisse et ramollie ; le sinus maxillaire étant également rempli de pareille matière, une couronne de trépan fut pratiquée sur la partie la plus déclive de cette cavité. Des injections d'eau tiède lancées par l'ouverture frontale entraînèrent une grande quantité de flocons purulents et concrets qui se trouvaient séquestrés dans ces cavités anfractueuses, faute d'issues suffisantes. Toutes ces parties ayant été détergées, on injecta une solution de nitrate d'argent ; les ouvertures du trépan furent bouchées par des bouchons de liège.

Tous les jours après avoir détergé les sinus avec de l'eau

tiède et bien nettoyé la partie, on injectait la solution de nitrate d'argent. Ce traitement fut continué sans interruption jusqu'au 22 novembre; à cette époque il n'y avait plus d'autre jetage que celui du pus fourni par les esquilles qui se détachaient des ouvertures du trépan; il cessa aussitôt que l'élimination de ces corps étrangers fut effectuée.

Je n'ai perdu de vue ce cheval que deux ans après, il ne conservait aucune trace de cette affection et avait toujours joui d'une parfaite santé.

*Troisième fait.* Au printemps de l'année 1847, M. Orts, voyageur de commerce à Bruxelles, me fit voir une jument prussienne, âgée de sept ans, condamnée par un médecin vétérinaire à être abattue comme atteinte de morve aiguë. Cette jument offrait en effet quelques symptômes ayant une certaine ressemblance avec ceux de cette redoutable maladie; il y avait engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge; jetage d'une matière séro-sanguinolente par les deux narines et des larges ulcérations sur la pituitaire; la respiration était nasal-larde, l'air expiré exhalait une odeur infecte; mais il n'existant aucune tuméfaction des ailes du nez, des lèvres, du chanfrein, ni aucune des autres intumescences que l'on remarque toujours dans la morve aiguë, ni cette grande prostration qui l'accompagne. L'absence de tous ces symptômes que l'on peut considérer comme pathognomoniques de cette affection, me fit regarder les ravages de la pituitaire et le jetage séro-sanguinolent comme la conséquence d'un coryza suraigu dont la terminaison constante est la gangrène des tissus enflammés. Sur mes instances, M. Orts consentit à surseoir au sacrifice de son animal, auquel il tenait d'ailleurs beaucoup, et le confia à mes soins.

Le premier jour je me bornai à faire injecter dans les ca-

vités nasales, en vue de les déterger et d'anéantir la mauvaise odeur qui s'en exhalait, une solution de chlorure de chaux.

Le lendemain je cautérisai les larges et profondes ulcérations de la membrane muqueuse nasale au moyen d'un petit morceau d'éponge fixé au bout d'un bâtonnet et trempé dans la mixture escarrotique de Villate.

Cette cautérisation fut renouvelée pendant six jours consécutifs; alors les plaies ayant repris un aspect vermeil, et la matière qu'elles fournissaient étant devenue blanchâtre, puerulente, je me bornai à faire injecter dans les narines, deux fois par jour, une infusion aromatique. Sous l'influence de cette dernière médication les plaies de la pituitaire se rétrécirent de jour en jour, le jetage diminua et l'engorgement sympathique des ganglions lymphatiques de l'auge disparut dans les mêmes proportions que les symptômes idiopathiques; enfin le trentième jour la cure étant radicale, M. Orts reprit sa jument qui lui fit un bon service pendant deux ans et qu'il vendit ensuite avantageusement.

*Quatrième fait.* Dans le courant de la même année 1847, M. Leroy, marchand de grains à Braine-le-Comte, envoya à l'infirmerie de l'École une jument de selle, croisée anglaise, âgée de six ans, pour être traitée d'une claudication ancienne du membre antérieur droit et en même temps d'une affection de la cavité nasale gauche, caractérisée par un jetage peu abondant, par la rougeur et quelques érosions de la pituitaire, et un léger engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge du même côté, ce qui la faisait soupçonner atteinte de morve chronique au premier degré.

Cet animal placé dans l'écurie des *douteux* fut soumis à l'usage journalier de bains de vapeur aromatiques et aux injections dans la cavité nasale malade, d'une solution de

nitrate d'argent. Nonobstant ces moyens thérapeutiques employés pendant quinze jours, les symptômes augmentaient; le jetage devenait plus abondant; la membrane muqueuse, plus irritée, devenait le siège d'érosions plus larges et plus profondes; l'air expiré exhalait une odeur infecte de putréfaction et de carie. Cette dernière particularité attira mon attention, je visitai la bouche, et je constatai entre la troisième et la quatrième dent molaire supérieure l'existence d'une carie qui communiquait avec la cavité nasale; de plus j'observai un boursoufflement assez prononcé de l'os frontal, ce qui ne me laissa plus aucun doute sur la nature de la maladie; la communication établie par la carie entre la cavité buccale et la nasale livrait passage aux matières alimentaires qui s'accumulaient dans le sinus frontal et produisaient le boursoufflement indiqué ci-dessus.

Arrêté sur ce point je fis la trépanation sur la partie la plus exubérante du frontal, qui à la première pression de l'instrument céda et me laissa voir un amas compact de matières alimentaires en putréfaction dans le sinus. Après avoir évacué cette cavité de son contenu et l'avoir bien détergée par des injections d'eau tiède, je plaçai dans l'ouverture du trépan un tampon d'étope pour l'empêcher de se rétrécir.

Tous les jours on injecta, par cette ouverture, une infusion aromatique qui fit disparaître en grande partie la mauvaise odeur; le jetage diminua sensiblement au bout d'une huitaine de jours et tout faisait prévoir que cet animal pourrait reprendre bientôt son service, lorsqu'il succomba à une apoplexie pulmonaire.

Je viens de dire qu'il aurait pu reprendre son service bientôt, non comme entièrement guéri, car je n'avais pas la prétention de détruire la carie profonde qui existait, inacces-

sible aux agents capables de l'arrêter, ni de boucher la communication qu'elle avait établie; mais comme pouvant être réintégré parmi les autres chevaux sans que la contagion fût à craindre, attendu que la morve n'exista pas, et rendre encore des services malgré son affection.

*Cinquième fait.* En 1849, le sieur Vanlaer, loueur de vigilantes à Bruxelles, amena à la consultation gratuite de l'École vétérinaire un cheval hongre de trait léger, âgé de dix ans, condamné par un vétérinaire à être abattu comme morveux.

Cet animal, dans un état d'embonpoint satisfaisant, jetait abondamment de la narine gauche et était glandé du même côté, symptômes qui l'avaient fait bannir de la place publique où il stationnait habituellement; mais la membrane muqueuse du nez était lisse, rosée, sans érosions ni chancres, le jetage était blanc, floconneux, ne s'attachait pas au pourtour de la narine, comme cela a lieu dans la morve, enfin on n'observait pas cette teinte sale, plombée de la pituitaire, ni cet aspect bleuâtre sur les trajets veineux de cette membrane, symptômes caractéristiques de cette dernière maladie. Le sinus frontal fut trépané, une collection purulente épaisse remplissait cette cavité; on la détergea par des injections d'eau tiède, puis on injecta quotidiennement une solution de nitrate d'argent, dans la proportion de huit grains pour une once d'eau distillée, jusqu'à la guérison, qui fut parfaite au bout de trois semaines.

Durant tout le traitement l'animal ne cessa de travailler.

*Sixième fait.* Dans le mois de février 1851, la veuve André, loueuse de vigilantes à Cureghem, me fit voir une jument de trait léger, âgée de huit ans, soupçonnée atteinte de morve chronique. Un jetage muco-purulent par la narine droite et

une glande du même côté étaient les seuls symptômes appréciables. Cette jument se trouvait dans cet état depuis deux mois ; les bains de vapeur émollients et aromatiques, les injections astringentes dans la narine, auxquels elle avait été soumise durant ce laps de temps n'avaient produit aucune amélioration. Une couronne de trépan ouvrit le sinus frontal, il était littéralement rempli de matière muco-purulente mi-concrète ; je le détergeai par des injections d'eau tiède, et je reconnus, dans le fond de cette cavité, deux ulcérations grisâtres, à bords taillés à pic, comme si elles avaient été faites avec un emporte-pièce de la grandeur d'un centime ; je les cautérisai avec le nitrate d'argent. Tous les jours je fis injecter par l'ouverture du trépan une solution de nitrate d'argent dans la proportion de huit grains pour une once d'eau distillée. Au bout d'un mois la guérison était parfaite.

Je n'ai perdu de vue ce cheval que deux ans plus tard, aucun symptôme n'avait reparu.

*Septième fait.* Vers la fin de la même année 1851, M. Grard, propriétaire à Molenbeek-Saint-Jean, présenta à la clinique de l'École vétérinaire un cheval hongre de trait léger, bai-brun, âgé de huit ans, qu'il soupçonnait morveux.

Cet animal jetait depuis trois mois environ par la narine gauche, une matière muco-purulente jaunâtre ; les ganglions lymphatiques de l'auge étaient engorgés, l'os frontal du même côté légèrement bombé, rendait un son mat à la percussion ; du reste l'état général était satisfaisant.

Quoique le diagnostic fût obscur, la couleur rosée et le poli de la membrane pituitaire éloignèrent de moi l'idée de la morve, et sur ma proposition, M. Grard consentit à la trépanation, qui fut pratiquée séance tenante.

Le sinus frontal était rempli de matière muco-purulente

épaisse ainsi que le sinus maxillaire correspondant. Après avoir détergé ces deux cavités, par des injections émollientes, je constatai à la base du cornet supérieur trois larges ulcérations, à bords renversés et durs, que je considérai comme des conséquences de l'irritation prolongée de la membrane et de la présence permanente du produit de la sécrétion morbide qu'elle fournissait en grande abondance. Ces ulcérations furent cautérisées avec la mixture de Villate et une injection de cette même mixture dans les sinus termina le début du traitement. Je plaçai un bouchon de liège dans l'ouverture du trépan et le cheval fut reconduit chez son propriétaire avec recommandation de l'amener tous les matins à la clinique pour renouveler le pansement.

Le lendemain, après avoir injecté quelques seringuées d'eau tiède en vue de déterger les parties, j'introduisis par l'ouverture du trépan dans le sinus maxillaire, au moyen d'une sonde en S, quelques plumasseaux d'étoupe qui ramenèrent au dehors une quantité assez considérable d'un liquide gris brun et quelques débris membraneux produits par la liqueur escarrotique que l'on avait injectée la veille. Les ulcères furent cautérisés de nouveau et on termina le pansement par une injection de la liqueur précitée.

Ce traitement et ces soins furent continués pendant cinq jours consécutifs; alors la nature du jetage étant modifiée au point d'offrir un aspect blanchâtre purulent, je remplaçai les injections escarrotiques par une dissolution d'alun cristallisé dans la proportion de vingt-cinq grammes pour cinq cents grammes d'eau commune.

Ces injections astringentes répétées chaque matin et les soins de propreté rigoureusement observés, amenèrent au bout de quinze jours une guérison radicale, c'est-à-dire la ci-

catisation des ulcères, la disparition des glandes et la cessation du jetage ; à cette époque un pus granuleux, blanc, s'écoulait encore par la narine ; il était produit par l'exfoliation de la partie osseuse du pourtour de l'ouverture du trépan et par quelques esquilles qui s'étaient détachées du frontal. Un mois plus tard, lorsque les esquilles furent éliminées il ne restait plus d'autre trace de cette affection qu'une légère cicatrice au front.

Depuis plus de six ans que cette cure a été obtenue, ce cheval qui est encore en la possession de M. Grard, s'est toujours bien porté et aucun indice de nature à faire craindre le retour de la maladie ne s'est manifesté.

Il est à observer que cet animal, durant tout le traitement, n'a jamais cessé de travailler.

*Huitième fait.* Au mois de janvier 1852, M. Maus-Poncelet, négociant à Bruxelles, me fit voir un cheval hongre de six ans, de race ardennaise, condamné par un vétérinaire à être abattu comme morveux et qui offrait les symptômes suivants :

Jetage abondant par la narine gauche, engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge du même côté, membrane pituitaire un peu décolorée, mais lisse et sans érosions ; l'os frontal légèrement boursouflé rendait un son mat à la percussion ; l'air expiré exhalait une odeur prononcée de carie. Ce dernier phénomène écartant toute idée de morve, j'engageai M. Maus-Poncelet à surseoir à l'abattage de son cheval ; il y consentit et le confia aux soins de la clinique.

Le lendemain, je pratiquai une couronne de trépan sur la partie la plus exubérante de l'os frontal ; mais son peu de résistance ne put supporter la pression de l'instrument qui au

premier tour s'enfonça dans le sinus, et au lieu d'une ouverture ronde à bords réguliers j'en eus une large, irrégulière, offrant plusieurs esquilles. Le sinus frontal était rempli de matière purulente exhalant une odeur repoussante de carie; la base des cornets ainsi que les volutes ethmoidales étaient le siège de nombreuses ulcérations à bords rouges et indurés.

La découverte de ces lésions vint confirmer mon diagnostic; je n'avais pas affaire à la morve chronique, mais bien à une carie de l'os frontal, des cornets et des volutes de l'éthmoïde. Je détergeai ces parties par quelques injections d'eau tiède, je cautérisai les points ulcérés avec la mixture de Villate et je terminai ce premier pansement par l'application d'un plumasseau d'étope dans l'ouverture du trépan.

Durant six jours consécutifs je fis injecter tous les matins, quatre-vingts grammes de liqueur escarrotique de Villate, en ayant soin de faire précéder chaque fois l'injection médicamenteuse d'une injection d'eau tiède pour débarrasser le sinus et la cavité nasale des mucosités purulentes et des débris membraneux qui s'y trouvaient accumulés. Au bout de ce temps un changement notable s'était opéré; l'odeur de carie n'était plus aussi prononcée; la matière du jetage, qui était d'abord d'un gris-jaunâtre, était blanche, floconneuse, les ulcères des cornets et des volutes de l'éthmoïde étaient presque cicatrisés.

A dater de cette époque les injections escarrotiques furent remplacées par une solution d'alun cristallisé, dans la proportion de vingt-cinq grammes pour cinq cents grammes d'eau commune, que l'on injecta tous les matins pendant vingt-six jours consécutifs; alors la matière du jetage n'était plus que du pus granuleux, blanc, provenant de la présence des esquil-

les de l'os frontal qui étaient sur le point d'être éliminées. On cessa tout traitement sauf les soins de propreté.

M. Maus-Poncelet laissa encore pendant trois semaines son cheval dans nos infirmeries à cause du léger jetage purulent qui lui donnait quelque inquiétude ; puis il le vendit à vil prix (pour quatre-vingts francs) à un aubergiste de Cureghem, qui le garda pendant trois ans et le revendit ensuite pour quatre cents francs. Ce cheval existe encore aujourd'hui, 1858. Aucun symptôme de cette affection n'a reparu.

*Neuvième fait.* Le 8 septembre 1852, le sieur Sterckval, vétérinaire à Bruxelles, envoya aux hôpitaux de l'École vétérinaire une jument de trait, âgée de quinze ans, qu'il croyait atteinte de morve chronique.

Cet animal jetait par la narine gauche une matière séro-purulente d'un gris-verdâtre ; l'air expiré par cette narine exhalait une odeur repoussante de carie ; les ganglions lymphatiques du même côté étaient légèrement engorgés, la pituitaire décolorée ; la moitié gauche du frontal ainsi que la partie supérieure du sus-nasal correspondant, offrait un boussoufflement assez prononcé, très-sensible à la percussion, laquelle rendait un son mat. L'état général était satisfaisant.

M'étant assuré par l'inspection de la bouche que le point de départ de la maladie n'existant pas dans cette cavité, je diagnostiquai la carie d'une partie du frontal et du sus-nasal et je rassurai le propriétaire sur l'état de son cheval.

Séance tenante, une couronne de trépan fut pratiquée au-dessus du niveau de l'angle nasal de l'œil à deux centimètres environ de la ligne médiane. A peine le trépan avait-il percé l'os qu'un demi-litre à peu près, de matière d'une odeur infecte, contenant des débris de tissus, s'échappa par l'ouver-

ture. Quelques injections d'eau tiède me mirent à même de constater les lésions suivantes :

La membrane muqueuse était épaissie, mollosse et blanchâtre ; elle offrait sur divers points des érosions larges, mais peu profondes ; la table interne de l'os frontal et du sus-nasal était cariée, quelques petites esquilles s'en détachaient. Un bouchon de liège placé dans l'ouverture du trépan termina cette séance.

Le 9, il s'écoula par l'ouverture faite la veille une quantité considérable de liquide séro-purulent, surtout lorsqu'on baissait la tête de l'animal. L'exploration du sinus maxillaire au moyen du doigt ayant constaté la réplétion complète de cette cavité, une deuxième couronne de trépan fut pratiquée au-dessous de la crête zigomatique à un travers de doigt environ de son extrémité ; un liquide abondant en tout semblable à celui que renfermait le sinus frontal, s'écoula par l'ouverture. Quelques injections de solution de chlorure de chaux, en vue de dissiper l'odeur infecte de carie, servirent à déterger ces cavités. La malade ne reçut d'autres soins que ceux de l'hygiène.

Les 10, 11 et 12, les injections détersives d'eau chlorurée furent suivies d'une injection de soixante grammes de la mixture de Villate.

Le 13, le jetage était aussi abondant que les jours précédents, l'odeur de la carie n'avait pas diminué. Après avoir détergé les parties comme les jours précédents et voulant produire une cautérisation plus forte en vue de détruire la carie, je plaçai un tampon d'étoupe dans le fond du sinus frontal pour intercepter sa communication avec la cavité nasale, je remis le bouchon dans l'ouverture du maxillaire, et je versai par celle du frontal deux cent soixante grammes de mixture de

Villate, que je retins dans les sinus pendant l'espace de deux heures. Cette profonde cautérisation amena un résultat satisfaisant : chaque jour des escarres grisâtres étaient évacuées par les injections d'eau chlorurée, l'odeur de carie diminuait sensiblement ; enfin le 20, on apercevait des bourgeons cellulovasculaires d'une belle couleur rosée et recouverts d'un pus de bonne nature.

Le 21, le jetage, devenu insignifiant, était formé d'un pus blanc, granuleux ; une légère odeur de carie existait encore et ne cessa qu'après l'exfoliation complète du pourtour des ouvertures du trépan. Les bouchons furent remplacés par des tampons d'étoupe dont on diminua le volume à mesure que la cicatrisation s'opérait.

Le 5 janvier, l'animal fut remis radicalement guéri à son propriétaire. Aucun phénomène de cette affection n'a reparu.

*Dixième fait.* Le 18 janvier 1853, un négociant de Bruxelles présenta à la clinique un cheval bai marron, âgé de douze ans. Cet animal jetait abondamment, depuis deux mois, de la narine droite un mucus purulent et blanchâtre ; les ganglions lymphatiques de l'auge correspondant à cette narine étaient engorgés ; mais sauf quelques petites érosions, la pituitaire n'avait rien perdu de son aspect naturel. Je diagnostiquai un catarrhe nasal chronique.

Les renseignements commémoratifs m'apprirent que ce cheval avait été soumis à divers traitements sans succès, qu'au contraire la maladie semblait plutôt s'aggraver que diminuer, que les bains de vapeur émollients et aromatiques n'avaient rien produit, etc. Bien décidé à ne pas perdre de temps en suivant les mêmes errements que mes devanciers, je pratiquai une couronne de trépan au sinus frontal droit ; il s'en

é coula une quantité considérable de matière purulente; j'injectai dans le sinus d'abord de l'eau tiède pour déterger les parties, puis cent grammes de liqueur de Villate.

Les injections furent continuées pendant les quatre premiers jours, puis remplacées quotidiennement par celles de solution d'alun cristallisé.

Le 2 février, la communication qui existe naturellement entre la cavité nasale et le sinus frontal étant interrompue, je trépanai le sinus maxillaire correspondant; il s'en é coula une masse de liquide semblable à celui que renfermait le sinus frontal. On continua les injections d'alun cristallisé.

Le 5 février je retirai du sinus frontal à l'aide d'une pince anatomique, des plaques larges et épaisses de matière muco-purulente concrète; cette opération eut pour résultat de rétablir la communication interrompue. A dater de cette époque les injections d'alun furent remplacées par une solution de sulfate de zinc, 50 grammes pour 500 grammes d'eau commune. Le 13 mars la guérison était complète.

*Onzième fait.* Le 3 février 1853, une jument âgée de onze ans appartenant à M. Rasquin, fabricant de briques à Molenbeek Saint-Jean, fut reçue aux hôpitaux de l'École. Cette bête que l'on croyait morveuse présentait les symptômes suivants: écoulement par la narine gauche de matière jaunâtre, grumeuse; l'air expiré exhalait une odeur de carie très-prononcée; les ganglions lymphatiques sous-linguaux étaient engorgés, durs, sensibles et adhérents à la branche du maxillaire; la membrane pituitaire, rouge et injectée, était parsemée de petites érosions, mais ne présentait ni élevures ni chancres. Le reste de l'économie était satisfaisant, tous les signes d'une santé parfaite existaient.

A l'odeur qu'exhalait l'air expiré et la matière du jetage, mon diagnostic porta sur une carie qui avait fait naître et entretenait les symptômes précités ; mais il restait à en déterminer le siège. L'inspection de la cavité buccale ne m'ayant rien appris j'eus recours à la trépanation. Deux couronnes de trépan furent pratiquées, l'une au sinus frontal gauche, l'autre au sinus maxillaire correspondant. Ces cavités étaient littéralement remplies de matière purulente et fétide semblable à celle du jetage ; la membrane qui tapisse leurs parois était tuméfiée et offrait çà et là quelques petites ulcération. Les premiers soins consistèrent à débarrasser ces cavités de la grande quantité de pus qu'elles contenaient, par des injections d'eau tiède.

Le lendemain on fit quelques injections désinfectantes d'eau chlorurée, suivies d'une injection de nitrate d'argent.

Ce traitement fut suivi pendant huit jours sans résultat satisfaisant. A cette époque ayant découvert l'existence d'une carie avancée de l'extrémité supérieure du cornet, la liqueur de Villate fut mise à contribution ; des mèches imbibées de cette substance furent portées et maintenues durant un certain temps sur le point carié. Sous l'influence de cette dernière médication l'on vit bientôt le jetage diminuer, devenir blanc et louable ; l'air expiré perdre sa mauvaise odeur ; les glandes diminuer en proportion des autres symptômes ; enfin le vingtième jour de ce traitement la cure était radicale.

*Douzième fait.* Le 29 mai de la même année entra à l'infirmerie de l'École vétérinaire, un cheval de trait léger, âgé de huit ans, appartenant à M. Gilkens, loueur de voitures à Bruxelles ; cet animal jetait depuis quatre semaines par la narine droite une matière grumeleuse exhalant une forte odeur de carie ; les ganglions lymphatiques de l'auge étaient

engorgés, ce qui le faisait soupçonner atteint de la morve chronique. La membrane nasale avait conservé sa couleur naturelle, la santé était parfaite.

L'inspection de la bouche m'ayant assuré que l'odeur ne provenait pas d'une carie dentaire qui aurait porté ses ravages jusque dans la cavité nasale, je n'eus plus de doute sur l'existence d'une carie, soit des cornets, soit des volutes de l'ethmoïde, soit des cloisons osseuses des sinus. Arrêté à ce diagnostic je pratiquai la trépanation. Je fis une première ouverture au sinus frontal ; rien ne dénota l'existence d'une carie dans cette cavité. Le sinus maxillaire fut ouvert à son tour, il était complètement rempli de pus rendant une odeur tellement repoussante que je dus me retirer quelques instants. Je détergeai les parties par des injections d'eau chlorurée ; deux bouchons furent placés dans les ouvertures du trépan.

Le lendemain la matière purulente coulait abondamment par la narine droite et par les deux ouvertures pratiquées la veille. On détergea les parties par des injections d'eau tiède lancées par l'ouverture frontale, puis on injecta 100 grammes de la liqueur de Villate.

Le 31 toute communication entre le sinus frontal et la cavité nasale étant interceptée par un dépôt de matière concrète, on dut la rétablir au moyen d'une sonde en S pourvue à l'une des extrémités d'un petit tampon d'étoope ; il s'en suivit une hémorragie qui cessa après quelques injections d'eau froide. Une heure plus tard on injecta 100 grammes de liqueur de Villate.

Le 1<sup>er</sup> juin l'odeur de carie était sensiblement diminuée. Détersions et injection de 50 grammes de la même liqueur.

Le 2 un caillot fibrineux sort par l'ouverture du sinus maxillaire ; les communications sont rétablies, même injection que la veille.

Le 3 le jetage, d'un aspect purulent, est diminué ; en retirant le tampon du sinus maxillaire une grande quantité de pus s'en écoule, l'odeur de carie se fait à peine sentir. A dater de ce moment les injections escarrotiques sont remplacées quotidiennement jusqu'au 17, par une solution d'alun cristallisé.

Le 18 on observe quelques points noirs sur les cornets de l'éthmoïde, on les cautérise avec le nitrate d'argent. Les ganglions de l'auge sont dissous ; le pus qui sort encore par la narine en quantité minime est crémeux et de bonne nature.

Le 20 les petits points noirs des cornets ont disparu, l'odeur de carie n'existe plus ; on supprime les bouchons et on laisse cicatriser les ouvertures du trépan ; enfin le 27, l'animal considéré comme guéri est rendu à son propriétaire, qui le possède encore aujourd'hui. Aucune récidive ne s'est manifestée.

*Treizième fait.* Le sujet de cette observation est une jument de trait léger, sous poil bai châtain, âgée de six ans, appartenant à M. Hanssens, bourgmestre de Vilvorde, entrée aux hôpitaux de l'École le 10 avril 1853 comme atteinte de morve chronique. On remarquait les symptômes suivants :

Jetage muco-purulent par la narine droite, quelques érosions sur la pituitaire de ce côté ; engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge, légère exubérance de l'os frontal droit, percussion de cette région, douloureuse. A part ces symptômes cette jument offre tous les caractères de la santé la plus parfaite.

Diagnostic. Catarrhe nasal chronique. Cet animal jetait depuis trois mois.

Traitemennt. Trépanation du sinus frontal droit, lequel était rempli de matière analogue à celle du jetage, injection par l'ouverture du trépan d'une solution de nitrate d'argent dans la proportion de 10 grammes pour 500 grammes d'eau distillée.

Cette injection est répétée une fois par jour jusqu'au 26, puis elle est remplacée par la solution d'alun cristallisé jusqu'au 5 mai.

A dater de cette époque, on cesse toute injection et on laisse cicatriser l'ouverture du trépan, et vers la fin de ce mois cet animal est rendu à son propriétaire en pleine voie de guérison ; le jetage qu'on observait encore était produit par la suppuration des bords de l'ouverture du trépan qui commençaient à s'exfolier. Deux mois plus tard j'ai revu cette jument, elle était parfaitement guérie. M. Hanssens la possédait encore en 1855, aucun symptôme n'avait réparu.

*Quatorzième fait.* Vers la fin du mois d'octobre 1853 M. Vander Elst, entrepreneur du halage du canal de Charleroy, confia aux soins de la clinique de l'École une jument de trait, sous poil gris pommelé, âgée de huit ans, soupçonnée atteinte de morve chronique. Cet animal jetait de la narine gauche depuis trois mois, et portait du même côté une glande de la grosseur d'un petit œuf de poule; la pituitaire, légèrement injectée, offrait quelques érosions à sa surface; du reste l'embonpoint était satisfaisant et toutes les fonctions s'exécutaient normalement.

Ne reconnaissant pas dans ces symptômes ceux qui caractérisent la morve, mais bien ceux du catarrhe nasal chro-

Le 2 un caillot fibrineux sort par l'ouverture du sinus maxillaire ; les communications sont rétablies, même injection que la veille.

Le 3 le jetage, d'un aspect purulent, est diminué ; en retirant le tampon du sinus maxillaire une grande quantité de pus s'en écoule, l'odeur de carie se fait à peine sentir. A dater de ce moment les injections escarrotiques sont remplacées quotidiennement jusqu'au 17, par une solution d'alun cristallisé.

Le 18 on observe quelques points noirs sur les cornets de l'éthmoïde, on les cautérise avec le nitrate d'argent. Les ganglions de l'auge sont dissous ; le pus qui sort encore par la narine en quantité minime est crèmeux et de bonne nature.

Le 20 les petits points noirs des cornets ont disparu, l'odeur de carie n'existe plus ; on supprime les bouchons et on laisse cicatriser les ouvertures du trépan ; enfin le 27, l'animal considéré comme guéri est rendu à son propriétaire, qui le possède encore aujourd'hui. Aucune récidive ne s'est manifestée.

*Treizième fait.* Le sujet de cette observation est une jument de trait léger, sous poil bai châtain, âgée de six ans, appartenant à M. Hanssens, bourgmestre de Vilvorde, entrée aux hôpitaux de l'École le 10 avril 1853 comme atteinte de morve chronique. On remarquait les symptômes suivants :

Jetage muco-purulent par la narine droite, quelques érosions sur la pituitaire de ce côté ; engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge, légère exubérance de l'os frontal droit, percussion de cette région, douloureuse. A part ces symptômes cette jument offre tous les caractères de la santé la plus parfaite.

Diagnostic. Catarrhe nasal chronique. Cet animal jetait depuis trois mois.

Traitemennt. Trépanation du sinus frontal droit, lequel était rempli de matière analogue à celle du jetage, injection par l'ouverture du trépan d'une solution de nitrate d'argent dans la proportion de 10 grammes pour 500 grammes d'eau distillée.

Cette injection est répétée une fois par jour jusqu'au 26, puis elle est remplacée par la solution d'alun cristallisé jusqu'au 5 mai.

A dater de cette époque, on cesse toute injection et on laisse cicatriser l'ouverture du trépan, et vers la fin de ce mois cet animal est rendu à son propriétaire en pleine voie de guérison ; le jetage qu'on observait encore était produit par la suppuration des bords de l'ouverture du trépan qui commençaient à s'exfolier. Deux mois plus tard j'ai revu cette jument, elle était parfaitement guérie. M. Hanssens la possédait encore en 1855, aucun symptôme n'avait réparu.

*Quatorzième fait.* Vers la fin du mois d'octobre 1853 M. Vander Elst, entrepreneur du halage du canal de Charleroy, confia aux soins de la clinique de l'École une jument de trait, sous poil gris pommelé, âgée de huit ans, soupçonnée atteinte de morve chronique. Cet animal jetait de la narine gauche depuis trois mois, et portait du même côté une glande de la grosseur d'un petit œuf de poule; la pituitaire, légèrement injectée, offrait quelques érosions à sa surface; du reste l'embonpoint était satisfaisant et toutes les fonctions s'exécutaient normalement.

Ne reconnaissant pas dans ces symptômes ceux qui caractérisent la morve, mais bien ceux du catarrhe nasal chro-

nique, je n'hésitai pas à donner à M. Vander Elst l'espoir de conserver son animal et l'engageai à faire quelques sacrifices pour en tenter la cure.

Le lendemain j'ouvris le sinus frontal gauche par une couronne de trépan ; il était rempli de matière blanchâtre, demi-concrète, sa membrane épaisse, pulpeuse, offrait sur certains points de sa surface des entamures de diverses grandeurs qui intéressaient plus ou moins profondément son épaisseur et simulaient en quelque sorte le *chancre morveux*. Je détergeai cette cavité par des injections d'eau tiède et je cautérisai les ulcères avec la mixture de Villate. Un bouchon de liège fut placé dans l'ouverture du trépan.

Durant les cinq premiers jours qui suivirent l'opération je fis injecter dans le sinus soixante grammes de la mixture précitée, ayant chaque fois fait précéder cette application médicamenteuse de quelques injections détersives d'eau tiède.

Les jours subséquents l'animal reçut tous les matins en injection une solution d'alun cristallisé. Au bout de quatre semaines de traitement il fut remis à son propriétaire en pleine voie de guérison.

J'ai eu occasion de revoir ce cheval plusieurs fois depuis et notamment cette année, il jouit d'une parfaite santé et n'offre plus la moindre trace de cette affection.

*Quinzième fait.* Au mois de novembre 1853, M. De Boeck, brasseur à Hal, plaça à l'École vétérinaire une jument de trait, sous poil bai, âgée de quatre ans, pour être abattue comme *morveuse* si je la jugeais incurable.

La maladie datait de deux mois ; elle était caractérisée par un jetage abondant de la narine gauche et l'engorgement des ganglions lymphatiques de l'auge du même côté ; la pituitaire

était injectée et offrait à sa surface plusieurs érosions profondes que l'on avait prises pour des *chancres*, l'état général était satisfaisant.

Ne trouvant pas parmi ces symptômes ceux qui caractérisent la morve, mais bien ceux d'une affection catarrhale, j'engageai M. De Boeck à laisser traiter son animal ; il y consentit.

Le lendemain de l'entrée aux hôpitaux je fis la trépanation du sinus frontal gauche ; il était rempli d'une matière blanchâtre assez consistante ; la membrane qui tapisse cette cavité était épaisse, ramollie et offrait sur certains points de sa surface des entamures semblables à celles remarquées dans la narine. Ces parties furent détergées par les injections d'eau tiède et les ulcération cautérisées avec la mixture de Villate. Un bouchon de liège ferma l'ouverture du trépan.

Durant huit jours consécutifs je fis injecter dans le sinus soixante grammes de mixture de Villate, toujours en ayant soin de faire précéder cette application médicamenteuse de quelques injections détersives d'eau tiède.

A dater de cette époque la malade reçut chaque matin, en injection par l'ouverture du trépan, une solution d'alun cristallisé ; après trente-cinq jours de traitement elle fut rendue à son propriétaire, en voie de guérison avancée, et quelques semaines plus tard tous les symptômes étaient dissipés.

*Seizième fait.* Vers la fin de 1855, c'est-à-dire deux ans plus tard, la même jument, qui jusque-là n'avait offert aucun signe maladif, me fut de nouveau présentée ; elle jetait de la narine droite, une glande adhérente existait du même côté, la pituitaire était le siège de nombreuses érosions qui, sans un examen attentif, auraient pu être considérées comme des *chancres morveux*. Je pratiquai sans hésiter une couronne de

trépan sur le sinus frontal droit; un amas de matière épaisse et blanchâtre remplissait cette cavité; je la détergeai par des injections d'eau tiède, puis je fis, sur le conseil de M. Didot, directeur de l'École vétérinaire, une injection de solution de potasse caustique, un gros de cette substance par once d'eau.

Le jour suivant la même injection fut répétée.

A dater de cette époque on fit des injections émollientes qui, les premiers jours, ramenèrent en quantité les escarres produites par la solution causique, et après trois semaines de traitement la malade fut rendue à M. De Boeck, n'offrant plus qu'un léger jetage blanchâtre qui disparut spontanément en peu de temps.

J'ai revu cette jument en juin 1857, elle jouissait d'une parfaite santé, et sauf quelques cicatrices blanches sur la pituitaire, elle n'offrait aucune trace de l'affection qui l'avait fait considérer comme *morveuse*.

*Dix-septième fait.* En juin 1855, M. Goffin, propriétaire à Bruxelles, confia aux soins de la clinique de l'École un cheval employé à son établissement métallurgique de Clabecq, que l'on avait condamné à être abattu comme morveux.

Cet animal de forte stature, hongre, noir, âgé de sept ans, jetait abondamment par la narine gauche, il était glandé du même côté; la pituitaire offrait quelques érosions que l'on avait prises pour des chancres; mais l'état d'embonpoint et de santé dans lequel il se trouvait, le jetage blanc et floconneux et la couleur rosée de la pituitaire, me firent considérer cette affection comme un catarrhe nasal chronique et poser un prognostic favorable.

Le son mat rendu à la percussion du sinus frontal gauche me détermina à en faire la trépanation; un amas de matière

blanchâtre et épaisse le remplissait littéralement ; je le déblayai par des injections d'eau tiède qui furent suivies d'une injection de mixture de Villate. Un bouchon de liège placé dans l'ouverture du frontal termina le pansement.

Ces injections furent continuées pendant huit jours consécutifs, puis remplacées par une injection aromatique répétée tous les matins, et au bout de cinq semaines de traitement le malade fut rendu à son propriétaire, en voie de guérison très-avancée ; le jetage qui existait encore était formé du pus fourni par l'exfoliation de l'os frontal ; la glande était dissisée au point qu'il fallait une exploration attentive pour en découvrir encore quelque vestige. M. Goffin plaça ce cheval dans une petite métairie qu'il exploite près de son château à Berchem-Saint-Agathe, où il le fit travailler toute la saison ; puis il le renvoya à son établissement métallurgique alors que toutes les esquilles étaient éliminées et qu'il n'y avait plus de jetage du tout.

J'ai revu cet animal cette année (1858), il jouit d'une parfaite santé et aucune manifestation maladive ne s'est reproduite.

*Dix-huitième fait.* Au mois de septembre 1855, Désiré Plasman, voiturier à Ixelles, me fit voir un cheval hongre, gris pommelé, âgé de huit ans, qu'il croyait morveux.

Cet animal jetait depuis longtemps par la narine gauche, il était glandé du même côté, la membrane pituitaire offrait plusieurs érosions de la largeur d'une lentille qui simulaient des chancres morveux ; mais le jetage blanc, floconneux, la teinte rosée de la muqueuse nasale et l'état général du sujet me firent diagnostiquer un catarrhe nasal chronique.

Je cautérisai les surfaces malades avec une solution de potasse caustique ; cette cautérisation fut réitérée quatre fois

dans la première quinzaine, puis on se borna aux soins de propreté jusqu'à parfaite guérison. Un mois suffit pour obtenir ce résultat et durant ce traitement local ce cheval n'a pas cessé de travailler. Plasman le possède encore, il est gras et bien portant.

*Dix-neuvième fait.* Dans le courant du mois de mars 1856, M. Rasquin, négociant à Molenbeek-Saint-Jean, me fit voir une jument alezane, âgée de neuf ans, qu'il soupçonnait morveuse. Cette bête jetait abondamment par la narine droite une matière séro-sanguinolente ; la pituitaire était ulcérée par plaques de la grandeur d'une pièce de deux centimes ; les ganglions lymphatiques de l'auge étaient engorgés, enfin l'aspect des symptômes était dégoûtant et de nature à donner de l'inquiétude sur l'issue de la maladie ; mais rassuré par l'état général du sujet et la conservation de son appétit, j'engageai M. Rasquin à faire le sacrifice de quinze jours de traitement ; il y consentit.

La percussion des sinus frontaux ne m'ayant rien fait découvrir d'anormal dans ces cavités, je jugeai la trépanation inutile et me bornai à la cautérisation des ulcérasions accessibles par l'orifice externe de la cavité nasale. Je portai, au moyen de la pelote d'étoupe et du bâtonnet, la liqueur escarrotique de Villate sur les points ulcérés. Cette application locale répétée tous les jours amena un changement notable dans les symptômes ; le jetage diminua à vue d'œil et devint purulent, les ulcérasions se rétrécirent, enfin au bout de huit jours de traitement on pouvait compter sur une issue favorable de la maladie. A dater de ce moment les plaies ne reçurent plus que deux applications médicamenteuses par semaine, et la guérison était radicale au bout d'un mois.

Cette jument, que je revois de temps en temps, jouit d'une bonne santé ; de larges cicatrices blanches attestent seules les ravages produits par les ulcérations de la membrane pituitaire.

*Vingtième fait.* Au mois de juin de la même année, M. Rasquin amena à la consultation gratuite de l'École, un cheval hongre rouan, âgé de neuf ans, que l'on avait déclaré morveux et qu'on lui avait interdit de laisser circuler sur la voie publique. Cet animal était glandé de deux côtés ; il jetait abondamment par les deux narines un liquide séreux et sanguinolent et la membrane pituitaire était profondément ulcérée. L'analogie symptomatique me faisant considérer cette affection comme étant de la même nature que celle qui fait le sujet de l'observation précédente et la percussion des sinus ne me décelant rien qui nécessitât la trépanation, je me bornai à la cautérisation des ulcérations au moyen de la mixture de Villate, par l'orifice externe des narines. Ces applications locales furent continuées quotidiennement pendant la première quinzaine, puis deux fois par semaine jusqu'à la parfaite guérison qui eut lieu au bout de six semaines de traitement.

Ce cheval est encore en la possession de M. Rasquin et jouit d'une parfaite santé.

*Vingt-unième fait.* Le 8 juillet 1856, M. Gilkens, loueur de voitures à Bruxelles, confia à la clinique de l'École vétérinaire, une jument sous poil bai, âgée de huit ans, soupçonnée morveuse.

Cette jument était glandée du côté gauche, jetait abondamment par la narine correspondante, et la membrane muqueuse était profondément ulcérée ; ces symptômes quoique graves, ne purent cependant me convaincre de l'existence de la morve,

vu l'état d'embonpoint et de vigueur de la malade, et l'absence de la teinte cyanosée de la pituitaire; je considérai l'affection comme un catarrhe nasal chronique et j'en entrepris le traitement.

La percussion des sinus frontaux m'ayant décelé l'existence d'une collection purulente du côté gauche, je trépanai le sinus de ce côté, il était complètement rempli de matière caséeuse qui nécessita plusieurs injections d'eau tiède pour la délayer et la faire évacuer; la membrane de cette région était le siège de nombreuses ulcérations semblables à celles que l'on remarquait dans la cavité nasale. Ces premiers soins furent suivis d'une injection de mixture de Villate.

Chaque matin la malade reçut les mêmes soins, et le 4 septembre suivant elle sortit de l'infirmerie en bonne voie de guérison; deux mois plus tard elle ne présentait plus aucun symptôme de cette affection.

*Vingt-deuxième fait.* Dans le courant du mois d'avril 1857, M. Timmermans, cultivateur à Grand-Bigard, vendit deux chevaux à un marchand français. Quinze jours après la vente, il reçut une assignation en due forme de comparaître devant le tribunal de Valenciennes pour se voir condamner à garantir ce marchand contre une action rédhibitoire, intentée par le sous-acquéreur d'un de ces chevaux. M. Timmermans se rendit aussitôt à Valenciennes, et pour éviter les frais de procédure consentit à reprendre son cheval et à en restituer le prix, mais lorsqu'il voulut l'emmener, l'autorité locale s'y opposa et le fit sacrifier comme morveux.

M. Timmermans ayant été également obligé de reprendre le second cheval, lequel avait été revendu à un propriétaire de Quevauvamps, le confia aux soins de l'École vétérinaire.

Cet animal hongre, rouan vineux, âgé de huit ans, était

glandé du côté gauche, jetait de la narine correspondante, et la membrane pituitaire du même côté était le siège de nombreuses érosions assez profondes que l'on avait considérées comme des chancres morveux; mais l'état d'embonpoint dans lequel il se trouvait, le jetage blanc et floconneux et la couleur rosée de la pituitaire ne me permirent pas d'admettre la décision des premiers juges, je diagnostiquai un catarrhe nasal chronique.

Le lendemain de son entrée à l'infirmerie, c'est-à-dire le 6 mai, la percussion du sinus frontal gauche m'ayant décelé, par le son mat qu'elle rendait, la réplétion de cette cavité, j'en fis la trépanation; un amas de mucosité concrète la remplissait littéralement et interceptait toute communication avec la cavité nasale, au point que je dus me servir de la sonde en S pour la rétablir; après je détergeai ces parties au moyen de quelques injections émollientes et je bouchai l'ouverture du trépan.

Le 7, après avoir approprié et détergé les parties par des injections émollientes, je fis une injection de mixture de Villate.

Le même traitement fut suivi régulièrement jusqu'au 12, alors les injections escarrotiques furent remplacées par des injections aromatiques jusqu'au 22. A cette date le jetage étant presque nul et la glande entièrement dissipée, on se borna aux soins de propreté, et le 10 juin cet animal que l'on avait dit morveux, fut vendu à un brasseur de Bruxelles : il était radicalement guéri.

J'ai l'occasion de le revoir de temps en temps, il jouit d'une parfaite santé.

*Vingt-troisième fait.* Durant le cours du traitement du cheval qui fait le sujet de l'observation précédente, M. Tim-

mermans envoya pour être traitée dans les hôpitaux de l'École vétérinaire, une jument de selle, sous poil gris pom-melé, âgée de sept ans, laquelle jetait par les deux narines, était glandée et présentait sur la pituitaire une multitude de petites élevures jaunâtres dont quelques-unes ulcérées simulaient les *chancres morveux*. M. Timmermans justement alarmé d'un pareil état de choses dans ses équipages, n'avait aucune confiance dans le traitement ; mais sur mes instances il consentit à faire le sacrifice d'une quinzaine de jours de pension.

Quoique les antécédents fussent de nature à ébranler les convictions les mieux assises, je ne pus reconnaître dans les symptômes que je viens d'énumérer ceux de la morve ; je diagnostiquai une affection herpétique désignée sous le nom de herpès phlyctenoïde, et je jugeai la curabilité possible.

Tous les matins je fis cautériser avec la liqueur de Villate, pendant cinq à six minutes, les surfaces muqueuses malades, ulcérées par plaques de la largeur d'une pièce de deux francs, à bords irréguliers. Ce traitement local dura dix-huit jours, puis l'animal, en voie de guérison, fut vendu pour la modique somme de cent francs.

Le nouveau propriétaire le mit en prairie et me le fit présenter tous les dimanches à la consultation gratuite ; à chaque visite je touchais les points malades avec la liqueur escarrotique. Vers la fin de l'automne on le fit travailler au service des vigilantes qu'il fait encore aujourd'hui (mai 1858) ; il n'offre plus de cette affection que de larges cicatrices blanches qui marquent sur la membrane muqueuse nasale la place des ravages produits par la maladie herpétique que nous avons signalée.

*Vingt - quatrième fait.* Au mois d'août suivant M. Timmermans m'envoya pour être sacrifié un cheval hongre, bai, âgé de huit ans, de forte stature et d'un état général satisfaisant, jetant par la narine gauche, glandé du même côté et ayant la membrane muqueuse ulcérée par plaques assez larges, semblables à celles produites par l'affection herpélique susmentionnée. Ne jugeant pas cet animal morveux, au lieu de le faire abattre, je le fis acheter par M. Steenberg, teinturier à Cureghem, et je le traitai tous les matins à la consultation gratuite, par la cautérisation au moyen de la mixture de Villate. Le traitement dura un mois, sans exiger un seul jour de repos et il guérit radicalement.

Nous ne croyons pas nécessaire de pousser plus loin le relevé des observations que nous avons recueillies; celles que nous pourrions encore rapporter n'ajouteraient rien à la force des faits que nous venons de signaler, et qui nous paraissent suffisants pour nous permettre de poser nos conclusions.

1<sup>o</sup> Les faits nombreux que nous rapportons démontrent à l'évidence que des chevaux dont les uns étaient déjà condamnés, et dont les autres eussent certainement été, par la plupart des praticiens, considérés comme atteints de morve incurable et par suite comme devant être abattus, ne portaient en réalité que des affections catarrhales ou autres, parfaitement curables.

2<sup>o</sup> Le traitement local suffit pour amener la guérison de ces affections.

3<sup>o</sup> A cause de l'organisation particulière des parties affectées, l'ouverture directe des sinus par la trépanation peut seule permettre au vétérinaire de porter les agents thérapeutiques sur tous les points malades.

4<sup>o</sup> Les agents thérapeutiques doivent avoir pour but d'imprimer aux parties malades une irritation substitutive, partant la régularisation de la sécrétion des muqueuses, la cicatrisation des plaies ulcérées, l'abolition du phagédénisme qui existe dans ces points.

5<sup>o</sup> Dans nos expériences la mixture de Villate et la solution de potasse caustique nous ont donné sous ce rapport, les meilleurs résultats. Cependant les solutions de nitrate d'argent, d'alun cristallisé, de sulfate de zinc, nous ont paru pouvoir également être utilisées dans certains cas; seulement le prix élevé du premier de ces agents ne permet guère d'en faire un usage prolongé dans la médecine des animaux, et les deux autres, moins dispendieux à la vérité, ne nous ont guère semblé utiles que vers la fin du traitement, alors qu'il ne s'agissait plus que d'obtenir une action astringente.

6<sup>o</sup> Enfin le succès obtenu par un traitement bien approprié sur un aussi grand nombre d'affections d'apparence morveuse, généralement considérées comme incurables, prouve que la prétendue incurabilité des affections de cette espèce n'avait d'autre cause que les méthodes vicieuses de traitement, ou même l'absence de toute tentative thérapeutique.

7<sup>o</sup> En conséquence finale nous croyons de notre devoir de recommander aux praticiens un peu moins de précipitation dans la condamnation des chevaux jeteurs, et nous leur conseillons de n'en provoquer l'abatage qu'après un examen minutieux, et autant que possible après avoir essayé des ressources thérapeutiques que nous indiquons, tout en usant des précautions commandées par la prudence.

Si l'on procède de cette manière, nous en avons la ferme

conviction, une diminution notable se fera remarquer dans le nombre de chevaux abattus annuellement pour cause de morve, et un chiffre considérable de valeurs retranché jusqu'ici sans nécessité, sera conservé désormais à la fortune publique.



